



Outilacier reçoit le Prix des délais de paiement du ministère des Finances

E-lettre Bref | Publié le 17-06-2016

Le distributeur lyonnais d'outillages et de fournitures industrielles, **Outilacier** (pdt : Pierre-Yves Lévy ; Vaulx-en-Velin ; CA 2015 : 30,4 M€, soit + 5 % par rapport à 2014 ; 30 pers.) a reçu le **Prix des délais de paiement**, catégorie PME, lors des **Assises des délais de paiement**, organisées au ministère des Finances à Bercy. Dans un communiqué, Pierre-Yves Lévy, qui a développé son entreprise sur le thème du "*distributeur responsable*" se dit particulièrement fier de la récompense.

Une cause économique majeure

Si le prix peut sembler anecdotique, il n'en est rien puisqu'il met en relief une cause majeure pour l'économie française. En effet, selon l'**Observatoire national des délais de paiement**, plus de 25 % des dépôts de bilans sont directement liés à une problématique de paiements hors délais.

Outilacier déjà très engagée sur ces thèmes

Le prix met en valeur des sociétés exemplaires en termes de pratiques sur les délais de paiement, tout en étant performantes, profitables, et productives dans leurs activités. Outilacier met un point d'honneur à anticiper les paiements, soutenant ainsi la trésorerie de ses fournisseurs.

L'entreprise a déjà reçu une vingtaine de prix, trophées, distinctions ou nominations comme le Trophée des achats responsables, le Prix national du collaboratif, les Trophées d'excellence de clients comme la SNCF ou Areva...

Photo : Pierre-Yves Lévy